

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2044

DANS CE NUMÉRO

---

Edition du  
21 juillet 2014

**Hommage à André Gavillet** (Rédaction)

Les amis et collaborateurs de Domaine Public ont la profonde tristesse d'annoncer le décès d'André Gavillet

**La régression prévisible de l'économie suisse** (Jean-Pierre Ghelfi)

Le dynamisme du pays est étroitement lié à la libre circulation des personnes

**Une fiscalité moins attractive plutôt que des contingents** (Lucien Erard)

La réforme de la fiscalité des entreprises après le vote du 9 février

**Ni le catastrophisme de la droite ni le déni de la gauche ne sauveront la prévoyance vieillesse** (Jean-Daniel Delley)

AVS: équilibré et transparent, le projet du Conseil fédéral permet le maintien du niveau des rentes

**Loin d'Hollywood, un cinéma de la marge** (Jacques Guyaz)

Une Amérique profonde et sans paillettes

# Hommage à André Gavillet

Les amis et collaborateurs de Domaine Public ont la profonde tristesse d'annoncer le décès d'André Gavillet

Rédaction - 18 juillet 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26033>

*En attendant la publication d'un numéro spécial en hommage à André Gavillet, décédé le [14 juillet](#), nous publions ci-dessous l'article que le quotidien Le Temps a demandé à Yvette Jaggi et publié dans son édition du 18 juillet.*

Inoubliables, les moments où André Gavillet, qui vient de s'éteindre dans sa nonantième année, entrait dans la discussion et lui donnait d'un coup une portée vaste et calme. La maturité de sa pensée, sa capacité de situer les problèmes à leur juste niveau, l'art qu'il mettait à dessiner des perspectives impressionnaient ses auditeurs. La réflexion partagée, c'était la marque de l'enseignant généreux inoculant l'amour des lettres, de l'intellectuel critique donnant son appréciation sur les êtres et les idées, du magistrat soucieux du bien public et de la justice sociale, du rédacteur livrant ses analyses et ses propositions sur les affaires de la Suisse, en elle-même et au milieu de l'Europe.

Habité par la passion de

transmettre, André Gavillet a consacré toute sa vie professionnelle à l'enseignement, du collègue à l'université. Non sans y insérer une douzaine d'années de confrontation avec la réalité politique et les responsabilités d'une charge gouvernementale, comme conseiller d'Etat vaudois, chef du Département des finances (1970-1981). Homme de lettres devenu homme de chiffres, il a vérifié dans la pratique, en toute lucidité et intelligence, l'importance de traiter le détail à la lumière d'une vision globale et celle de se donner les outils - statistiques et indicateurs - qui informent sur la société et la vie économique. A son poste d'homme d'Etat, il a vécu cette double exigence: savoir prendre des décisions immédiates et mettre toute la persévérance voulue pour contribuer à la réalisation de projets et de réformes durables.

A la gauche réformatrice, André Gavillet a rendu le plus insigne des services en inspirant la création de *Domaine Public*, journal qui a passé, en 2013, le

cap honorable des cinquante ans de parution. En février dernier, André Gavillet signe le dernier des quelque 1500 articles qu'il aura publiés dans DP, toujours rédigés d'une écriture sobre et forte. Sous le titre *Au soir de Marignan* ([DP 2027](#)), il analyse les effets de l'acceptation de l'initiative populaire «*Contre l'immigration de masse*» aux trois échelons politiques à ses yeux primordiaux: la Confédération, l'Europe, les cantons. Fédéraliste convaincu, André Gavillet comprend d'emblée que ces derniers connaîtraient eux aussi des temps difficiles après la votation du 9 février dernier, qui mettront à dure épreuve - mais aussi en valeur - la solidarité fédérale.

Et André Gavillet de conclure: «*Il y a donc du pain sur la planche.*» En mots simples, tout est dit sur l'engagement citoyen, le travail politique, la réflexion critique. Et sur la personne de l'auteur: discret et visionnaire, d'un humour détaché, mais la tête entièrement occupée par le sort des individus et par celui des collectivités publiques.

# La régression prévisible de l'économie suisse

Le dynamisme du pays est étroitement lié à la libre circulation des personnes

Jean-Pierre Ghelfi - 19 juillet 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26053>

A-t-on pris la mesure, toute la mesure, des conséquences de l'approbation, le 9 février dernier, de l'initiative «*contre l'immigration de masse*»?

Au cours des derniers mois et semaines, il a surtout été question de ce que l'on nomme les «*rapports institutionnels*». L'Union européenne acceptera-t-elle de renégocier l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) que nous avons conclu avec elle le 21 juin 1999, avec une entrée en vigueur le 1er juin 2002? Si la réponse de Bruxelles devait être négative, notre pays devrait dénoncer ledit accord. Est-ce que cette dénonciation remettrait vraiment en cause les six autres accords conclus simultanément, qui sont liés les uns aux autres? L'application de la nouvelle disposition constitutionnelle conduira-t-elle notre pays à en revenir au système antérieur des contingents et de la préférence nationale?

Ce sont là autant de problèmes d'importance qui ne sont pas aisés à résoudre. Mais n'y a-t-il pas en réalité une question plus essentielle qui n'a au fond pas encore vraiment été abordée de front: l'économie suisse n'est-elle pas condamnée à régresser si elle se retirait de l'ALCP?

Evidemment, du côté de l'UDC, on minimise l'importance des

accords bilatéraux. La *NZZ am Sonntag* du 13 juillet reprend les propos de Christoph Blocher selon lequel les accords conclus avec l'Union européenne «*sind massiv überschätzt*». Selon lui, on trouvera des solutions pour les six autres accords, et même si on n'y parvenait pas, l'économie helvétique est assez solide pour s'en passer.

## Divergence fondamentale

C'est bien là que réside notre divergence fondamentale avec l'UDC, divergence fondée sur quelques données objectives.

La population résidente étrangère, qui provient désormais aux neuf dixièmes de l'Union européenne et des pays de l'AELE, a augmenté d'un peu moins d'un demi-million de personnes ces dernières années (de 1,495 million à fin 2002 à 1,949 million à fin 2013). Durant cette période, le taux de chômage s'est établi en moyenne à 3,0%, alors qu'il était de 3,4% au cours des dix années précédentes (avec le système des contingents et de la préférence nationale) - ces informations et de nombreuses autres sont disponibles dans le [Dixième rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE](#).

L'ALCP n'a ainsi pas détérioré

le marché du travail, et l'augmentation de la main-d'œuvre étrangère ne s'est pas faite au détriment des Helvètes puisque leur taux de chômage reste inférieur à celui des migrants. Ces salariés étrangers cotisent au surplus aux assurances sociales, en particulier à l'AVS, qui continue de dégager un excédent annuel, alors que sans ces personnes migrantes, elle serait largement déficitaire depuis plusieurs années (de 1,7 milliard de francs en 2012).

Quelle autre conclusion tirer de l'arrivée de plus de 400'000 personnes migrantes depuis 2002 sinon que leur engagement répondait aux demandes des entreprises installées en Suisse?

## Diplôme tertiaire

Ce constat conduit forcément à se demander ce qui aurait pu se passer depuis 2002 si les entreprises n'avaient pas pu recruter la main-d'œuvre qu'elles recherchaient?

Pour tenter une réponse, il faut apporter une précision d'importance. Depuis l'entrée en vigueur de l'ALCP, la part de personnes migrantes disposant d'un diplôme tertiaire (école technique supérieure, université, école polytechnique) a constamment augmenté pour en représenter largement plus de la moitié

(56%), soit une proportion supérieure à celle de la main-d'œuvre indigène. Ainsi, non seulement les entreprises installées en Suisse recrutent du personnel, mais en plus elles souhaitent engager majoritairement du personnel hautement qualifié - ce qui ne doit pas être sans rapport avec le dynamisme et la compétitivité des produits et des services fournis par l'économie suisse.

### **Moindre dynamisme**

Constat qui permet, *a contrario*, de se demander ce qui se serait passé si les entreprises n'avaient pas pu recruter le personnel qu'elles souhaitaient - et ce qui pourrait se passer demain si l'ALCP devait être dénoncé.

La réponse est évidente. Comme toujours, les entreprises s'adapteront aux nouvelles réalités. Mais il est plus que vraisemblable qu'elles développeront moins leurs activités en Suisse et mettront davantage l'accent sur des développements dans d'autres pays. Et, point central, il se pourrait bien que les activités ayant la plus forte plus-value se développent à l'étranger puisque les entreprises

recherchent des personnes hautement qualifiées que le marché suisse du travail ne pourra pas leur fournir.

Au bout du compte, c'est évidemment toute la dynamique économique helvétique qui en pâtira, donc aussi, inévitablement, les salariés vivant dans le pays. Par exemple, partant de l'observation que le dynamisme de l'économie suisse lui a permis de plutôt bien résister à la récente crise financière (*subprimes*, 2008), comment ne pas faire l'hypothèse qu'il pourrait en aller différemment lors d'une prochaine crise avec une économie ayant perdu certains de ses éléments les plus dynamiques?

### **Fiers de «notre» réussite**

Comme nous l'avions relevé il y a quelques semaines ([DP 2040](#)), le vote des 50-59 ans en faveur de l'initiative contre l'immigration de masse avait été suffisant à lui seul pour lui procurer la petite majorité qu'elle a réunie. Les craintes qu'exprime cette attitude, aussi compréhensibles soient-elles, ne sont pas pour autant fondées. L'ALCP a permis à l'économie suisse de se renforcer ces dix dernières

années. De ce fait, la position de l'ensemble de la main-d'œuvre (sous réserve des branches typiquement saisonnières comme l'hôtellerie-restauration, l'agriculture et la construction) s'en est trouvée renforcée. La disparition de l'ALCP aura vraisemblablement l'effet inverse.

Jusque dans les années 90, sous le régime des contingents (et de la préférence nationale), la part de la main-d'œuvre migrante très qualifiée était pratiquement inférieure de moitié à ce qu'elle a été ces dernières années, avec l'ALCP. Or l'économie helvétique a été plus dynamique et plus innovante ces dernières années que dans la dernière décennie du 20e siècle. Or ce sont les économies innovantes qui résistent le mieux aux aléas de la conjoncture, comme nous pouvons le constater dans les pays voisins depuis la crise de 2008.

Mais, évidemment, fiers comme nous le sommes de «notre» réussite, il est difficile d'admettre que des travailleurs migrants en provenance de l'Union européenne y ont (largement) contribué. C'est pourtant le cas!

# Une fiscalité moins attractive plutôt que des contingents

La réforme de la fiscalité des entreprises après le vote du 9 février

Lucien Erard - 12 juillet 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26026>

L'afflux de main-d'œuvre étrangère, qui nous a valu le vote du 9 février, a des causes bien précises: la croissance de secteurs de pointe - finance, horlogerie de luxe, pharma, informatique, machines - et l'arrivée et le développement de multinationales attirées par une politique fiscale particulièrement favorable.

Personne ne regrette ce dynamisme économique, mais ses conséquences réelles ou imaginaires sur le marché immobilier, les infrastructures et en particulier les transports, les dépenses sociales, l'environnement et l'occupation des sols finissent par peser. Curieusement, cette bonne santé de l'économie n'a eu que peu d'effet sur le niveau du chômage. Par contre, la main-d'œuvre étrangère concurrence les travailleurs suisses et pèse sur les salaires, malgré l'obligation de respecter les conditions de travail et notamment les salaires de la branche.

Ce lien direct entre croissance économique et immigration a conduit le parti socialiste, mais aussi Avenir Suisse, le *thinktank* de l'économie suisse - curieux [rapprochement](#) - à proposer de cesser d'attirer de nouvelles entreprises. En freinant ainsi l'immigration de la main-d'œuvre étrangère plutôt que de la continger, on évite de confier à l'Etat le

soin de répartir des contingents et d'influencer le développement de tel ou tel secteur économique.

Réduire l'attractivité de la Suisse implique notamment de renoncer aux arrangements fiscaux et autres réductions d'impôts qui constituent aujourd'hui l'instrument majeur - et manifestement efficace - de la politique d'accueil de nouvelles entreprises. Le moment est particulièrement bien choisi puisque la Confédération et les cantons sont en train de revoir de fond en comble la fiscalité des entreprises qui devront toutes être imposées aux mêmes taux.

Or, actuellement, chaque canton envisage des taux suffisamment bas pour éviter le départ de certaines sociétés. La logique de la votation du 9 février voudrait pourtant que l'on accepte que des entreprises renoncent à s'établir en Suisse, à investir ou déplacent tout ou partie de leurs activités à l'étranger.

Il faudrait pour cela oublier les taux de 13 ou 14% qu'évoquent Vaud et Genève et harmoniser l'imposition cantonale des entreprises. On éviterait ainsi d'accentuer encore la concurrence intercantonale et le déséquilibre croissant de l'implantation des entreprises sur le territoire. La

Confédération et les cantons disposeraient des ressources nécessaires pour investir dans la construction de logement, le développement des transports, la formation professionnelle et l'intégration des étrangers.

Une telle harmonisation à un niveau acceptable pour les finances publiques impliquerait soit un accord entre tous les cantons, soit une modification du droit fédéral. Il s'agirait alors de fixer un taux minimum de l'impôt cantonal sur les bénéficiaires des sociétés dans la loi fédérale sur l'harmonisation fiscale ou de le remplacer par une augmentation de l'impôt fédéral direct dont le supplément serait redistribué aux cantons.

Certes, la Suisse doit rester fiscalement concurrentielle. Mais aujourd'hui plusieurs cantons raisonnent uniquement en fonction de la concurrence qu'exercent certains d'entre eux en Suisse centrale. C'est ainsi qu'avec un taux d'impôt effectif de 20%, les seuls concurrents seraient l'Irlande (12,5%), la Slovaquie (17%) la République tchèque, la Hongrie et la Pologne (19%). A 25%, le taux serait encore [inférieur](#) à celui de presque tous les pays au niveau de développement équivalent et offrant un environnement économique et social comparable.

Pourquoi ce débat reste-t-il

confidentiel? Probablement parce qu'il mettrait en question l'idéologie du «*moins d'impôts*», dominante en Suisse depuis des décennies.

Faire du taux moyen actuel de 21%, identique à celui de la

Grande-Bretagne et proche du taux suédois (22%), le taux applicable dans toute la Suisse aurait surtout pour effet de faire fuir nombre de sociétés à statut spécial n'ayant apporté ni impôts, ni emplois. Il

freinerait considérablement l'afflux de main-d'œuvre étrangère et donnerait aux finances publiques les moyens d'investir là où l'augmentation de la population a rendu la vie difficile à nombre de nos concitoyens.

## Ni le catastrophisme de la droite ni le déni de la gauche ne sauveront la prévoyance vieillesse

AVS: équilibré et transparent, le projet du Conseil fédéral permet le maintien du niveau des rentes

Jean-Daniel Delley - 10 juillet 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26021>

Le projet de réforme de la prévoyance vieillesse a suscité de nombreuses critiques. Le moment est venu, pour tous les partenaires, d'œuvrer à un compromis susceptible de convaincre une majorité populaire.

C'est le propre d'une procédure de consultation. Chacun défend ses positions et critique les propositions gouvernementales qui lui déplaisent. La réforme de la prévoyance vieillesse pilotée par Alain Berset n'a pas dérogé à la règle. S'il y a quasi-unanimité quant à la nécessité de traiter simultanément les premier et deuxième piliers, les avis divergent sur presque tous les points de la réforme.

A droite et dans les milieux économiques, on privilégie des mesures rapides d'économies - augmentation de l'âge de la retraite, frein à l'endettement - et l'on refuse de nouvelles

ressources financières. La gauche, elle, ne veut rien savoir de l'élévation de l'âge de la retraite des femmes et de l'abaissement du taux de conversion des avoirs du deuxième pilier. Et les syndicats, n'hésitant pas à ressortir [leur slogan](#) percutant de 2010 sur le «*vol des rentes*», misent surtout sur leur [initiative AVS+](#).

Néanmoins [le Conseil fédéral tient bon](#). Tout au plus réduit-il l'augmentation initialement prévue de la TVA de 2 à 1,5 point, affecte-t-il au premier pilier l'entier de la part de TVA prélevée depuis 1999 en faveur de l'AVS - jusqu'à présent la Confédération en gardait 17% pour son budget - et supprime-t-il la déduction de coordination, ce qui permettra à un plus grand nombre de salariés de bénéficier de la prévoyance professionnelle.

Le gouvernement s'obstine-t-il

à tort? Non, car sans ressources supplémentaires, ni les rentes AVS ni celles du deuxième pilier ne sont garanties à terme. Et jamais le peuple n'approuvera une baisse des rentes.

L'histoire mouvementée de la prévoyance vieillesse en témoigne. Depuis plus d'une décennie, toutes les réformes ponctuelles ont échoué: la 11e révision de l'AVS en 2004 devant le peuple et en 2010 au Parlement; et en 2010 également la réduction du taux de conversion. En proposant une réforme globale des deux piliers, Alain Berset a opté pour la seule stratégie possible. Au cœur de son projet, le maintien du niveau des rentes grâce à des économies et des recettes nouvelles supportables.

Jusqu'à présent la stratégie d'affolement de l'opinion n'a pas fonctionné. En 1996, un groupe interdépartemental

prévoyait un prochain déséquilibre financier de l'AVS. Or il a suffi d'un pourcent de TVA et d'une croissance soutenue de la masse salariale - immigration et participation accrue des femmes au marché du travail - pour assurer la santé de l'AVS. La droite et les organisations de l'économie n'ont pourtant pas cessé de brandir cette menace pour justifier une augmentation de l'âge de la retraite.

A quoi la gauche a rétorqué que tout allait pour le mieux. Or ni le catastrophisme ni le déni ne permettront d'assurer la pérennité de la prévoyance vieillesse. Repousser l'âge de la retraite au-delà de 65 ans ne rime à rien quand on sait que la moitié des salariés sont mis sur la touche avant cet âge. Alain Berset l'a bien compris et veut introduire une retraite flexible entre 62 et 70 ans.

Reste qu'il faut gérer les incertitudes liées à la démographie et à la conjoncture économique. Pour ce faire, le Conseil fédéral a choisi un projet équilibré et transparent. Équilibré dans la mesure où il combine les mesures d'économie et des recettes nouvelles. Transparent parce qu'il présente clairement les sacrifices exigés - retraite à 65 ans pour les femmes et suppression de la rente pour les veuves sans enfant à charge notamment - et les compensations nécessaires pour maintenir le niveau des rentes - la baisse progressive du taux de conversion de 6,8 à 6% que justifie l'évolution de l'espérance de vie sera conjuguée avec une aide du fonds de garantie de la LPP pour les plus de 40 ans. Par ailleurs, les assurances actives sur le marché de la prévoyance professionnelle devront verser

aux assurés une proportion plus grande des bénéfices accumulés. Les caisses seront surveillées de plus près, en particulier pour ce qui concerne leurs frais de gestion qui représentent actuellement 20% du montant des rentes versées annuellement.

Le Conseil fédéral estime à juste titre qu'il n'y a pas de raison d'agir avec précipitation. Le financement de la prévoyance vieillesse est assuré à l'horizon 2030. Le temps nécessaire à l'élaboration d'un compromis équilibré et durable est donc suffisant. C'est maintenant aux partis d'accepter les concessions nécessaires à ce compromis. Car un échec conduirait inévitablement à des solutions conçues dans l'urgence et un blocage qui mettrait en péril l'institution de la prévoyance vieillesse.

## Loin d'Hollywood, un cinéma de la marge

Une Amérique profonde et sans paillettes

Jacques Guyaz - 16 juillet 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26042>

Loin d'Hollywood, mais toujours prêt à servir de vivier de talents pour les productions à grand spectacle de l'usine à rêves, le cinéma indépendant américain est souvent le révélateur de nouvelles sensibilités, de visions sociales inattendues. Ainsi, on retrouve des thématiques étrangement semblables dans plusieurs films récents.

Les États-Unis ne sont pas seulement le pays des citadins névrosés des films de Woody Allen, c'est aussi une nation aux racines profondément rurales, habitant de petites villes perdues dans les grands espaces, avec cette culture des armes à feu et cette défiance face à l'autorité de l'État qui surprendront toujours les Européens.

Après la guerre du Vietnam, de nombreux vétérans, traumatisés et marginalisés, sont partis vivre dans les bois, dans des maisons isolées, surarmés et vaguement inquiétants. Ils ont été rejoints par les post-hippies et leurs enfants, puis par des communautés écologiques radicales - tout un monde qui vit en marge. La description de

cet univers, à travers des scénarios très différents, est presque devenu un genre en soi dans le cinéma américain. Trois films en quelques mois en sont l'illustration.

Dans [The Place Beyond the Pines](#) de Derk Cianfrance, sorti en 2013, un cascadeur à moto incarné par Ryan Gosling quitte son métier pour tenter d'élever le fils qu'il ne connaissait pas. La plus grande partie du film se déroule dans cette Amérique des marges: caravanes, garages déglingués à l'orée des bois où pourrissent de vieilles voitures.

[Night Moves](#), de Kelly Reichardt, distribué ce printemps, est l'histoire d'eco-

warriors qui font sauter un barrage dans l'Oregon par conviction écologique. Le film se déroule entièrement dans un milieu de communautés qui font de l'agriculture biologique dans des trous perdus.

L'initiation aux explosifs est faite par un ancien militaire qui vit isolé dans une cabane posée de guingois au milieu des bois.

Actuellement à l'affiche, [Blue Ruin](#), de Jeremy Saulnier, histoire d'une vendetta familiale, se déroule dans le même milieu de paumés, de clochards, de maisons dans les forêts, de petites villes isolées.

On pourrait presque intervertir et mélanger des scènes de ces

trois films. Pourquoi cette brusque fascination du cinéma pour ces personnes en marge, perdues dans des endroits moches, aux armoires remplies d'armes à feu? C'est une Amérique isolée, peu sûre d'elle, repliée et angoissée qui apparaît dans ce cinéma d'auteur.

Est-ce le reflet d'une nation qui s'est trompée en Afghanistan et en Irak, qui espionne le reste du monde et qui ne sait plus vraiment où elle en est malgré le brio de son président et des entrepreneurs de la *Silicon Valley*? Le cinéma parle toujours du présent, mais parfois de manière très allusive, détournée et à l'insu de ceux qui le font.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée mais encouragée, pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### **Hommage à André Gavillet**

[http://www.hommages.ch/Defunt/85791/Andre\\_Gavillet](http://www.hommages.ch/Defunt/85791/Andre_Gavillet)

<http://www.domainepublic.ch/articles/25334>

### **La régression prévisible de l'économie suisse**

<http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/35584.pdf>

<http://www.domainepublic.ch/articles/25880>

### **Une fiscalité moins attractive plutôt que des contingents**

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Die-SP-flirtet-mit-Avenir-Suisse/story/10793041>

<http://www.oecd.org/ctp/tax-policy/Table%20II.1-May-2014.xlsx>

### **Ni le catastrophisme de la droite ni le déni de la gauche ne sauveront la prévoyance vieillesse**

<http://www.syndicom.ch/fr/newsactivites/nouvelles/detail-des-nouvelles/news/so-nicht-monsieur-ber-set-ein-alter-in-wuerde-und-sicherheit-verdienen-alle.html>

<http://www.initiative-avs.ch/>

<http://www.bsv.admin.ch/aktuell/medien/00120/index.html?lang=fr&msg-id=53506>

### **Loin d'Hollywood, un cinéma de la marge**

[http://fr.wikipedia.org/wiki/The\\_Place\\_Beyond\\_the\\_Pines](http://fr.wikipedia.org/wiki/The_Place_Beyond_the_Pines)

<http://www.advitamdistribution.com/night-moves/>

<http://www.watz-up.fr/critique-blue-ruin-16253/>